

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA MAIRIE DE MORNE ROUGE EN MARTINIQUE, NOTAMMENT SUR LA DÉCENTRALISATION, MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1985.

4 DECEMBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- Nous voici à Morne Rouge. Lors de la préparation de ce voyage, mes collaborateurs, M. le commissaire de la République et moi-même, nous avons tenu à faire une halte ici-même.

- Cela nous aurait été désagréable de sembler perpétuer ce qui a été souvent compris ici comme une sorte d'ostracisme à l'égard d'une commune qui a pourtant tellement souffert. Ma présence, ici, a pour signification que nous entendons bien faire jouer la solidarité nationale à l'égard de Morne Rouge.

- J'ai écouté d'une oreille attentive ce que vous avez dit le long de votre exposé. C'est vrai que Morne Rouge a été éprouvé par une série de catastrophes, éprouvé dans sa chair, le deuil frappant toutes les familles, frappé dans sa vitalité économique, frappé même dans son existence : construire, reconstruire, rebâtir, espérer, fonder des foyers, recommencer, parce que la fatalité est là, tout cela justifie grandement cette solidarité nationale que je viens ici affirmer. Toute la première partie de votre exposé, monsieur le maire, - je ne dis pas que la deuxième ait rencontré mon opposition - toute la première partie exprimée sur ce -plan fut un appel que j'ai profondément ressenti.

- Cela se traduit par des demandes qui ne sont pas excessives, qui sont difficiles à satisfaire parce que tout est difficile. Il faut répartir les ressources de la nation, il y a beaucoup de communes en France, en y comprenant naturellement les communes d'outre-mer, tout cela fait que si l'on veut s'en tenir à un budget raisonnable qui n'écrase pas les contribuables d'impôts et de charges trop lourds, il faut ou bien attendre d'une année sur l'autre que l'on puisse planifier les dépenses ou bien que l'on choisisse ceci plutôt que cela, ce qui n'est pas aisé.

- Eh bien, je dois dire ce que vous m'avez dit, ce que l'on m'avait précédemment expliqué de votre route que vous appelez "stratégique", oui, stratégique contre le volcan, afin de permettre d'évacuer en cas de nécessité, j'ajoute que ce serait pour des éventualités infiniment plus paisibles, une modernisation, un équipement extrêmement intéressant.

- C'est une des observations que j'ai notées, M. le ministre de l'intérieur `Pierre Joxe` était à mes côtés, il est là, nous avons plusieurs possibilités, et, sur l'année prochaine, pour amorcer ce type d'équipements, nous allons envisager, en effet, si Morne Rouge ne pourrait pas avoir une certaine priorité en raison même de l'ampleur et même de l'aspect tragique de la chose, pour que cette fraction de grands travaux puisse s'exécuter en temps utile. Nous ferons donc certainement quelque chose pour inscrire et pour réaliser un travail de ce genre, bien entendu sous bénéfice d'inventaire. Il faut que nous prenions une connaissance plus exacte, mais M. le commissaire de la République la connaît, de ce que cela peut représenter en dépenses, savoir si les tracés sont les meilleurs, tout cela fait partie de la gestion quotidienne.\

Vous êtes inquiets du devenir économique d'une région qui repose sur quelques productions de votre sol, en particulier, l'ananas. C'est vrai qu'il y a une coopérative chez vous qui marche normalement, mais des questions se posent car il y a déjà eu des menaces en d'autres endroits. Vous vous demandez si finalement vous parviendrez à préserver l'emploi. L'activité industrielle d'abord, mais cela suppose naturellement l'emploi. L'emploi, cela suppose aussi un meilleur pouvoir d'achat pour des quantités de familles.

- Cela est une affaire française, monsieur le maire, c'est aussi une affaire européenne. Il faut pouvoir et savoir la plaider au sein des institutions européennes. Cela sera fait. Je sais qu'un certain nombre de projets ont été émis pour, en somme, garantir certaines productions martiniquaises contre les importations. C'est assez difficile parce que nous sommes tenus par une démarche générale qui va contre les protectionnismes. Nous avons pris un parti catégorique contre les protectionnismes. Encore faut-il protéger ce qui fait la -nature même de la Communauté selon le Traité de Rome, c'est-à-dire un

Marché commun, une union douanière, des tarifs préférentiels, mais malgré tout, créer des barrières qui seraient artificielles, serait aussitôt dénoncé par les institutions européennes et nous devons prendre quelques précautions dans la démarche à suivre. Il y a d'autres façons de soutenir vos productions. En tout cas c'est le deuxième dossier que j'ai bien enregistré dans mon esprit pour qu'il soit traité à mon retour de la façon qui paraîtra la plus raisonnable et qui vous sera communiquée, monsieur le maire.\

Vous avez abordé le problème institutionnel et vous avez dit que certains - vous ne l'avez pas dit vous-même - s'étaient étonnés que cela vînt si tard. Les affirmations de la Martinique au sein de la République, mais, ce n'est pas venu tard. La loi de décentralisation et de régionalisation est une loi qui date, je crois, de 1982. C'est-à-dire exactement moins d'un an après mon élection à la Présidence de la République, et vous savez que c'est une loi qu'il a été très difficile de faire adopter. Comme nous avons voulu recourir à des procédures parlementaires extrêmement soucieuses de la démocratie nous n'avons pas usé de certains moyens que nous possédions, c'est-à-dire de bousculer le débat, d'empêcher l'opposition de s'exprimer en bloquant tous les amendements. Il y a des centaines et des centaines d'amendements. Finalement d'ailleurs cette loi a été refusée par l'opposition politique et elle a été cependant votée parmi les premières grandes réformes de structures du septennat qui est le mien. Le seul fait d'avoir fait adopter des institutions qui s'appellent décentralisation et régionalisation, l'une a précédé l'autre, ce sont donc les années 1982, 1983, marque bien le choix qui a été fait. Nous n'avons pas fait de grandes déclarations de principes. Si, au cours des débats, mais dans la réalité, pourquoi ? Pourquoi en aurions-nous fait ? Il y a des institutions que nous avons créées et ces institutions posent aux professeurs de droit constitutionnel, comme aux économistes, comme aux politiques, un certain nombre de questions auxquelles il est aisé de répondre sur ce -plan-là. Mais bien entendu il s'agit d'une décentralisation et d'une régionalisation de la République française.

- Si l'on était tenté de répondre autrement en disant après tout, pourquoi n'y aurait-il pas une autre façon de se laisser aller à un mouvement qui s'est emparé de toute une partie du monde ? Il appartient à la population de la Martinique d'y répondre, ce n'est pas à moi. C'est la volonté des populations qui est ma loi. Cette volonté s'est exprimée chaque fois avec une telle force, impressionnante, avec je dirais une quasi unanimité, de telle sorte qu'il n'y a pas lieu de douter de la volonté des populations dès lors qu'elles se sentent comprises, dès lors qu'elles savent et qu'elles comprennent que nous avons travaillé au respect de leur identité, que nous avons voulu affirmer leur éminente dignité, que nous avons créé en somme un statut à l'intérieur du département qui souligne les spécificités, qui fasse que la population martiniquaise se sente vraiment elle-même comme nous l'avons dit ce matin à l'hôtel de ville de Fort-de-France.\

Là, se trouve la deuxième réponse. Il est évident que si l'on perpétue le système qui ne veille pas à guérir ces populations des graves inégalités, si l'on installe une société du mépris, si l'on crée ou si l'on maintient des ségrégations, si l'on entretient des séquelles d'un très vieux colonialisme, alors naturellement certaines populations se rebellent, se révoltent, c'est tout à fait normal, puisqu'on ne leur rend pas justice. Dès qu'on leur rend justice alors, on le voit bien, l'immense majorité de la population martiniquaise choisit volontairement, clairement, sereinement, la République où l'on se trouve bien ensemble : La France. Car vous vous sentez et vous êtes, vous n'avez pas besoin de sentir, vous êtes Français.

- Donc, ma réponse était là, elle a été immédiate. Le temps qu'il a fallu pour faire adopter des lois extrêmement complexes et finalement assez révolutionnaires puisque l'on n'était pas allés dans ce sens depuis le Premier Empire : 200 ans, étant entendu que la tendance historique bien avant Napoléon Ier, bien avant Bonaparte, déjà sous la Monarchie, Louis XIV et Colbert, auparavant Richelieu et Louis XIII, et même auparavant cela a été constamment le renforcement du centralisme. Nous avons donc réalisé là une réforme révolutionnaire dont vous bénéficiez pleinement puisque vous pouvez maintenant en paix, penser que vous êtes Français, dans la République française, sans que personne ne puisse le contester et cependant, Antillais et Martiniquais, avec le moyen de vous exprimer sur le -plan de la culture, de l'économie, du social et du politique en tant que Martiniquais.

- Reconnaissez que c'est un changement du paysage. Je pense que ces réformes que nous avons faites, vont dans le sens d'un plus grand resserrement de l'unité française et spécialement dans des départements qui sont parfois partagés par des courants de pensée, aujourd'hui très minoritaires qui

départements qui sont parfois partagés par des courants de pensée, aujourd'hui très minoritaires qui parfois recourent à la violence et qui ont bien tort, car ils trouveront devant eux la force légitime de la République et ce ne sera finalement bénéfique pour personne.

- Développez-vous, mesdames et messieurs, développez-vous Antillais dans le -cadre d'une loi qui vous donne le moyen d'être vous-mêmes, de vous affirmer tels que vous êtes et même allons vers vos sources retrouver toute une série de cultures riches, toute une série d'apports à travers les siècles dont vous êtes seuls dépositaires. Je crois qu'il y a tout lieu d'être optimiste et je le suis.

- Quant à la résolution du gouvernement, elle est simple, elle est forte, elle est inébranlable : là où une population veut que la démocratie s'exerce et que la République assure les droits de chacun, cette population sera tout naturellement écoutée et son vœu respecté.

Voilà, sur ce -plan-là, j'entends bien entendu des personnes, mais vous ne l'avez pas dit et je vous en remercie, qui disent : qu'est-ce que c'est cette visite en fin 1985, alors que cela fait 4 ans ... 4 ans, il y a beaucoup de choses à faire et puis j'étais venu en Martinique plusieurs fois dans les années qui avaient précédé. Je croyais connaître ces problèmes, bien qu'il faille constamment reprendre contact et revenir sur le terrain si l'on veut suivre l'évolution des faits et l'évolution des esprits. Mais enfin, soyons sérieux, d'ailleurs cela serait avoir beaucoup de mépris pour la population que d'imaginer qu'une opinion publique pourrait évoluer par -rapport aux idées que l'on se fait de l'intérêt de la Martinique et de l'intérêt de la France simplement parce que le Président de la République viendrait passer 36 heures dans un département. Ce serait vraiment avoir beaucoup de mépris pour la population que d'imaginer cela et aussi, peut-être, un manque de considération à l'égard du Président de la République qui n'en est pas là et qui préfère de beaucoup l'intérêt national à tout ce qui rase le sol avec un peu trop de complaisance.

- Je vous remercie, monsieur le maire, d'avoir bien voulu vous adresser à moi dans des termes choisis sur des thèmes importants en restant tout à fait fidèle à l'esprit qui vous anime où j'ai senti un grand amour de notre Patrie commune la France et un grand amour aussi pour votre petite patrie que vous voulez servir et que vous servez. Vous dites que c'est dans cette même salle qu'a eu lieu le programme de Morne Rouge. Je le savais bien. Je ne savais pas que c'était dans cette salle, mais je connais bien le programme de Morne Rouge. Je ne prends pas du tout le besoin de faire brûler je ne sais quel produit exotique pour faire fuir les mauvais esprits. Je dis simplement que l'évolution heureuse dont nous sommes pour une large part les auteurs et les responsables permet sans recourir à d'autres moyens de prendre pleine conscience de la volonté des Martiniquais.

- Je suis moi aussi très sensible aux formes de votre accueil. Vous dites, tous ces drapeaux, je les ai bien remarqués, le regard de la population, la sympathie, la gentillesse, même l'enthousiasme d'un certain nombre de groupes, l'accueil dans cet hôtel de ville, le conseil municipal rassemblé, croyez-moi quand je vois cela je ne songe pas aux définitions politiques, je me dis simplement : voilà des Français, pour moi il n'y a pas de séparation ni de frontières, je suis responsable de la France. Ce sont mes compagnons de vie et de travail. Nous oeuvrons là où nous sommes pour la grandeur de la Patrie et cela me suffit. Croyez-moi, monsieur le maire, mesdames et messieurs, cela suffit grandement à ma tâche.

- Voilà, nous avons ainsi échangé quelques propos. J'en tiendrai d'autres au cours de ce voyage selon l'occasion, selon les propos de bienvenue qui me sont tenus, selon l'inspiration des lieux. Je souhaite très vivement que vous connaissiez une ère de paix et de tranquillité face aux catastrophes naturelles et j'ai bien retenu aussi votre souhait de voir des études plus précises et la venue de responsables scientifiques qui permettront plus encore qu'on ne le fait déjà, car on le fait, on m'a montré tout à l'heure en hélicoptère l'observatoire à partir duquel on étudie constamment les évolutions volcaniques du volcan de la Montagne Pelée. Mais croyez à notre solidarité, monsieur le maire, et soyez remercié. J'aime entendre des discours comme celui que vous avez prononcé. C'est sain. Cela permet au Président de la République de sentir ce que veut et ce qu'est la population. C'est en tout cas avec cette impression là que je vous quitterai. Merci à vous tous, à vous toutes, mesdames et messieurs, bonne chance.

- Vive Morne Rouge !

- Vive la Martinique !

- Vive la République !

- Vive la France !\